

## **Fermeture des Tribunaux et Conseils de Prud'hommes de Salon, Menton, Briançon, Manosque et Carpentras :**

**Réaction de Michel Vauzelle,**

Ancien Garde des Sceaux, Député Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Après les tribunaux d'Instance et de commerce, nous apprenons que ce sont désormais cinq Conseils de Prud'hommes qui devraient être fermés dans notre région. Madame Dati poursuit ainsi son entreprise de désertification judiciaire et de recul de l'Etat dans ses compétences régaliennes.

En effet, en même temps qu'il se désengage de l'Education nationale, de la Santé publique, de la Sécurité et des Affaires étrangères, le Gouvernement décharge peu à peu l'État de ses devoirs en matière de justice. Or, il n'est pas de justice démocratique sans justice de proximité. Cela vaut aussi pour les salariés et les patrons de petites entreprises qui devront aller demain dans des Conseils de Prud'hommes plus éloignés et sans doute engorgés.

Dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, ce sont les villes de Salon, Menton, Briançon, Manosque et Carpentras qui vont voir fermer leurs Conseils de Prud'hommes. Prépare-t-on la suppression de l'accès à la justice ? Où le Gouvernement s'arrêtera-t-il dans sa politique d'abandon progressif du principe de l'égal accès au droit ? »